

Zeitschrift: Schriftenreihe = Collection / Forum Helveticum

Herausgeber: Forum Helveticum

Band: 3 (1990)

Artikel: [Beiträge der Teilnehmer am Runden Tisch vom 24. April 1990 = Contributions des participants à la table ronde du 24 avril 1990]

Autor: Windisch, Uli / Traber, Barbara / Locarnini, Guido

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-833049>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 18.02.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

ULI WINDISCH

**VIER- UND VIELSPRACHIGKEIT IN DER SCHWEIZ
UNE SUISSE À QUATRE LANGUES - OU PLUS?
QUADRI- E PLURILINGUISMO IN SVIZZERA
QUADRILINGUITAD E MULTILINGUITAD EN SVIZRA**

Uli Windisch

(transcription d'une intervention orale)

Une des recherches qui se déroule actuellement dans le cadre du Programme National de Recherche 21 intitulé "Diversité culturelle et identité nationale", porte sur le fonctionnement des pratiques culturelles, économiques, sociales et politiques entre les communautés francophones et alémaniques situées de part et d'autre de la frontière linguistique qui traverse les cantons du Valais et de Fribourg. Ce qui en Suisse et de manière générale caractérise les rapports entre deux communautés repose sur des stéréotypes et préjugés remarquables qu'elles portent l'une envers l'autre. Néanmoins, les résultats de la recherche susmentionnée soulignent que la réalité concrètement vécue par les deux communautés en interaction s'écarte considérablement des représentations qu'on s'en fait. Dans le cadre d'une interrogation de la Suisse sur son identité linguistique et culturelle, ce constat nous incite à mieux tenir compte des situations réellement vécues. En ce qui concerne les administrations, les écoles et la religion, une étonnante inventivité s'est développée pour essayer de gérer les divers problèmes qui se posent à une communauté bilingue. Au niveau de l'administration des cantons bilingues, des efforts considérables ont été faits pour trouver des modalités concrètes de fonctionnement, et ceci malgré les tensions et conflits qui subsistent. Si, par exemple, le chef d'un service est un Alémanique, le sous-chef est un Romand. Lors de la retraite de l'un, il sera remplacé par un ressortissant de l'autre communauté linguistique. L'école, lieu où se focalisent les problèmes linguistiques, est l'endroit où grâce à une pratique de contacts culturels prolongés, des solutions originales ont été trouvées pour remédier aux tensions sous-jacentes qui caractérisent le rapport entre les communautés linguistiques différentes. Des cercles scolaires ont été créés, permettant ainsi à la liberté des langues d'avoir une certaine assise.

Quant au principe de territorialité et à celui de la liberté des langues, on doit rappeler que - malgré l'euphorie qui règne actuellement autour de ces concepts - la Suisse d'aujourd'hui risquerait de disparaître en quelques décennies si ces principes n'étaient pas strictement respectés. Une fois ceux-ci admis, légiférer au niveau fédéral devient superflus. Car quelle que soit la législation, les communes en conflit linguistique cherchent à résoudre leurs problèmes, et ce phénomène est aisément observable. L'exemple d'une commune où la population est à 80% alémanique mais où le conseil communal fonctionne en français illustre bien le fait que des modalités concrètes et adaptées à chaque cas particulier peuvent être trouvées. Là où il y a immigration et développement économique massifs, les problèmes subsistent; comme c'est le cas de certaines communes fribourgeoises. Mais compte tenu de la pratique historique, ces communes finiront toujours par trouver des solutions adaptées.

Malgré tout, ce genre de situation conflictuelle devrait en effet être mieux étudié en Suisse. Car le risque de subir le même sort que la Belgique - qui va dans le sens d'un dédoublement et d'une séparation - nous guette. Lors d'un

récent séjour dans la partie flamande de la Belgique, où une grande partie de la population connaît le français, j'ai fait l'expérience suivante: à chaque fois que je parlais en français, les gens - me prenant pour un wallon - répondaient en flamand. Il suffisait que je me présente comme étranger pour que l'on me parle aimablement en français. Cet exemple démontre bien le durcissement que subit la situation de ce pays bilingue.

C'est à partir de telles situations que je me joins à tous les appels qui viennent d'inciter à pratiquer le plurilinguisme. J'aimerais profiter de cette occasion pour souligner un aspect important concernant la spécificité de la Suisse: il s'agit en effet du suisse allemand: le 30 janvier 1990, lors de la journée de travail du Forum Helveticum, le propos suivant a été tenu: " Si les Alémaniques parlaient le hochdeutsch et si la TV alémanique diffusait des émissions en hochdeutsch, les Romands apprendraient beaucoup plus l'allemand et regarderaient plus souvent les émissions nationales". Cette affirmation doit à tout prix être relativisée, car même si tous les Suisses alémaniques parlaient du matin au soir le "bon allemand", les Romands n'apprendraient pas plus l'allemand qu'actuellement.

Lorsque l'on établit une échelle du multilinguisme - ou plutôt de la "paresse multilingue" - suisse, on peut constater que les moins paresseux sont, sans aucun doute, les Romanches et les Tessinois. Ils sont suivis par les Alémaniques qui apprennent plus volontiers le français que les Romands l'allemand. Ce sont, en effet, ces derniers qui viennent en tête dans l'échelle de la "paresse multilingue". A ce propos c'est encore une fois le schwyzerdütsch qu'on accuse d'être responsable de cet état de fait. Il fournit le prétexte pour lequel les Romands n'apprennent pas l'allemand... On retrouve ici les étonnants stéréotypes qui gravitent autour du schwyzerdütsch, comme par exemple le constat fait lors de la journée de travail du 30 janvier 1990 que cet idiome n'était pas représentatif d'une culture. Or il faut enfin reconnaître que le schwyzerdütsch fait partie d'une culture qui a ses spécificités, et qu'il est - sociologiquement parlant - actuellement fortement représentatif pour ce que l'on appelle le "retour au régional, au local même" après une période qui allait vers une universalisation et mondialisation.

En ce qui concerne les préjugés que les différentes communautés linguistiques entretiennent l'une envers l'autre il existe une expérience venant des sciences du langage qui fait facilement apparaître que chacun de nous est porteur de préjugés linguistiques. Il suffit d'enregistrer pendant quelques minutes une personne parfaitement trilingue en français, allemand et suisse allemand et de faire entendre les enregistrements à un groupe de vingt personnes. Ne sachant pas que les trois textes enregistrés proviennent du même individu trilingue, ces personnes, interrogées, vont tout de suite émettre un jugement sur le degré de sympathie qu'elles éprouvent pour tel ou tel orateur parlant soit le français, soit l'allemand etc., alors qu'il s'agit d'une seule et même personne parlant les trois langues tout à fait couramment.

Plus que jamais il faut donc insister sur le fait que notre pays doit profiter de sa situation et entreprendre des efforts qui vont du côté de l'apprentissage de ses différentes langues, y compris du schwyzerdütsch pour les Romands. C'est pour une culture du "à la fois" - l'allemand, le français, le suisse allemand et l'anglais - qu'il faut opter, non pour l'exclusion d'une ou de plusieurs de ces langues.

C'est justement grâce au moyen des échanges scolaires qu'on peut faire un pas vers le pluriculturalisme appliqué. Dans les cantons plurilingues évoqués, les enfants apprennent dès la 3^e ou 4^e année scolaire une deuxième langue nationale. Les échanges devraient aussi s'intensifier au niveau universitaire, où l'on fait beaucoup de projets entre professeurs, assistants et étudiants suisses et étrangers, tout en oubliant de favoriser ce genre de rapports entre les universités suisses elles-mêmes. Car il est plus prestigieux de séjourner à l'étranger que dans une autre partie linguistique du pays, et il en résulte très souvent une grande ignorance de ce qui est publié par les collègues des universités voisines, en Suisse.

Au terme de ces quelques réflexions sur le malaise linguistique des Suisses il me semble que tous les problèmes culturo-linguistiques de notre pays sont en réalité fondamentalement liés à l'image même que nous avons de celui-ci. A la recherche de notre véritable identité culturelle, nous nous demandons aujourd'hui quelle image de notre pays nous voulons communiquer à la communauté internationale. De manière générale, les Suisses éprouvent une grande difficulté à parler des caractéristiques culturelles et politiques de leur pays.

En ce moment où l'on parle beaucoup de l'Europe, les pays qui nous entourent sont disposés à mieux connaître la manière dont la Suisse fonctionne culturellement et politiquement parlant. Et c'est en ce moment qu'il faut saisir la chance pour redéfinir nos valeurs culturelles les plus fondamentales.

Aussi, les médias ont-ils un rôle essentiel pour combattre - plutôt que de les répéter - les préjugés et stéréotypes qui divisent encore les Suisses. Car la thèse qui prétend que les stéréotypes sur les autres collectivités sont nécessaires pour pouvoir entrer en contact avec elles doit être utilisée comme défi: essayons de la dépasser et de faire un pas de plus.

BARBARA TRABER

**VIER- UND VIELSPRACHIGKEIT IN DER SCHWEIZ
UNE SUISSE À QUATRE LANGUES - OU PLUS?
QUADRI- E PLURILINGUISMO IN SVIZZERA
QUADRILINGUITAD E MULTILINGUITAD EN SVIZRA**

Barbara Traber

Wenn ich hier einige Überlegungen zum Thema «Mehrsprachigkeit und interkulturelle Kommunikation – welche Zukunft für die Schweiz» anstelle, kann ich dies nur aus meiner alltäglichen Erfahrung tun. Erlauben Sie, dass ich mich kurz vorstelle: Ich lebe mit Mann und neunjähriger Tochter seit fünf Jahren im waadtländischen Avenches. Unser Kind besucht die französischsprachige Schule. Von Anfang an haben wir versucht, uns sprachlich anzupassen und uns vermehrt für die Kultur der Romandie zu interessieren. Ich bin publizistisch tätig und gerade daran, einen Roman aus dem Französischen ins Deutsche zu übersetzen. Daneben interessiere ich mich aber auch für Mundartliteratur.

Es gibt Schweizer, die sehr sprachenbegabt sind. Sind sie deshalb aber bessere Schweizer als solche, die vielleicht Hemmnungen haben, eine Fremdsprache zu sprechen? Besteht nicht eine gewisse Gefahr, dass die Diskussion über Sprachenwandel und Zukunft der viersprachigen Schweiz zu sehr nur in intellektuellen Kreisen stattfindet? Wann haben denn z.B. ein Bauer oder eine Hausfrau mit kleinen Kindern Gelegenheit, ihre Sprachkenntnisse anzuwenden und zu vertiefen? Ich selbst habe zwar ganz gut Italienisch gelernt, aber leider bereits zu einem grossen Teil wieder verlernt. Viel nützlicher wäre mir an meinem jetzigen Wohnort Portugiesisch. Romansch kann ich leider überhaupt nicht. Aber falls es mich ins Graubünden verschlagen hätte, hätte ich selbstverständlich intensiv Romansch gelernt.

Immer häufiger wird behauptet, wir Deutschschweizer würden uns in ein Dialektghetto zurückziehen. Gegen diesen Vorwurf wehre ich mich vehement. Wenn wir Deutschschweizer Mundart sprechen (oder sogar schreiben können), heisst dies keineswegs, dass dies auf Kosten der Standardsprache geht. Schon Vorschulkinder verstehen heute erstaunlich gut Deutsch, weil sie in Kindersendungen am deutschen Fernsehen hören, wie man hochdeutsch spricht. Auch der Sprachunterricht in den Schulen ist in den letzten 20 Jahren sehr viel besser geworden. Und noch nie hat es z.B. so zahlreiche Schweizer Autorinnen und Autoren gegeben, die eben ... hochdeutsch schreiben. Es ist auch keineswegs so, dass in den elektronischen Medien nur noch Mundart gesprochen wird! Und haben Sie schon einmal eine schweizerische Mundartzeitung gelesen? Hingegen stelle ich täglich fest, dass sehr viele Welschschweizer den Unterschied zwischen Dialekt und Standardsprache *nicht* kennen. Sie wissen nicht einmal, dass deutschschweizer Kinder in der Schule die Standardsprache fast wie eine Fremdsprache lernen müssen. Hier fehlt es an der nötigen Aufklärung. Ich bin der Meinung, dass der berühmt-berüchtigte Röstigraben mit Sprache selbst wenig zu tun hat, sondern vor allem aus Vorurteilen und Intoleranz besteht.

Deutschschweizer, sog. «frères synthétiques», belächelt man wegen ihrem Akzent; die Romands hingegen behaupten, Deutsch brächten sie nicht über die Zunge usw.

Von Ausländern, die in der Schweiz arbeiten und leben, wird eine sprachliche Anpassung vom ersten Tag an verlangt. Aber auch von Deutschschweizern,

die im Welschland leben. Wenn es aber ums Geldverdienen geht, verstehen und sprechen die meisten Romands plötzlich ganz gut Mundart oder Hochdeutsch. Auch in der Schule wird z.B. in Avenches keine Rücksicht auf Schüler genommen, deren Muttersprache *nicht* Französisch ist. In der Klasse unserer Tochter sind nur 6 von 18 Schülern, als ein Drittel, echte Welschschweizer. An den Elternabenden haben die meisten Ausländereltern Mühe, die Lehrerinnen zu verstehen.

Was kann getan werden, damit die Vier- und Vielsprachigkeit der Schweiz gefördert wird? Ich wünschte mir einen lebendigen Sprachunterricht in den Schulen auf allen Ebenen, in dem auch das Interesse für die Kultur anderer Sprachregionen geweckt wird, und mehrsprachige Schulen wie die Bilingue Schule des Feusi Schulzentrums Bern, die dieses Jahr eröffnet wird. Wichtig sind auch Möglichkeiten des Schüleraustauschs und die Unterstützung von Sprachaufenthalten.

Ganz wichtig finde ich, dass wir nicht nur an die Zukunft der Schweiz denken, sondern auch an Europa von morgen. An der Europäischen Konferenz für kulturelle Fragen wurde als Vision eine dreisprachige Gesellschaft vorgeschlagen, d.h. Muttersprache, Englisch vom Kindergarten an, dritte Sprache ab 10, 11 Jahren nach Wunsch oder geografischer Nähe. In Europa leben 700 Mio Menschen, die 70 verschiedene Sprachen sprechen; ich glaube, dass gerade Minderheiten wie die Rätoromanen in der Schweiz um so mehr an ihrer eigenen Sprache festhalten werden. Aber für mich ist es auch keine Schreckensvision, wenn sich Jugendliche aus Lausanne und Winterthur englisch verständigen würden. Hauptsache ist doch, dass überhaupt ein Dialog entsteht. Ich sehe persönlich die Sprachensituation in der Schweiz nicht so pessimistisch, wie sie im Expertenbericht «Zustand und Zukunft der vier-sprachigen Schweiz» diagnostiziert wurde. Was ich mir wünsche, ist mehr Unverkramptheit in der interkulturellen Kommunikation, mehr spielerische Freude an Sprachen – wie sie Kinder besitzen. Unsere Tochter behauptete im Alter von 6, 7 Jahren jeweils überzeugt: Ich spreche schon viele Sprachen: Französisch, Berndeutsch, Deutsch und Serbokroatisch. In den Ferien in Jugoslawien hatte sie ein paar Brocken Serbokroatisch aufgeschnappt und war stolz auf ihre Kenntnisse. Mehr denn je ist es heute ein erstrebenswertes Ziel, möglichst viele Sprachen zu lernen!

GUIDO LOCARNINI

**VIER- UND VIELSPRACHIGKEIT IN DER SCHWEIZ
UNE SUISSE À QUATRE LANGUES - OU PLUS?
QUADRI- E PLURILINGUISMO IN SVIZZERA
QUADRILINGUITAD E MULTILINGUITAD EN SVIZRA**

Guido Locarnini

Pour aborder notre sujet, une constatation préliminaire s'impose: chaque fois que, dans l'histoire de notre pays, une menace vraie ou supposée surgit à nos frontières, tout problème de fond essentiel à la survie de notre Etat fédéral - et le problème des rapports entre nos groupes linguistiques en est un - se pose à nouveau. Et on en discute. Notamment quand il est évident qu'il s'agit de notre entente nationale, donc de l'unité et de la solidité de notre nation quadrilingue. La situation et le problème spécifique sur lesquels nous nous penchons aujourd'hui confirment encore une fois cette constante de notre histoire. Mais cette fois il ne s'agit plus de la menace des nationalismes agressifs et armés à nos frontières.

Les conséquences de la mondialisation croissante d'une économie de plus en plus concentrée et sa gestion par quelques multinationales pèsent aujourd'hui sur notre vie communautaire. Dans les dernières années notamment, un nouveau défi a ainsi été lancé à notre petit Etat fédératif. Il s'ensuit que, pour notre survie matérielle et pour la sauvegarde de notre niveau de vie, notre pays se voit obligé de concentrer au maximum toutes ses ressources. Face à ce défi qui lui est posé par les pressions de l'évolution économique internationale, il est logique que ce soit au groupe linguistique largement majoritaire à tout point de vue - démographique, économique et financier - d'essayer d'y faire face. En outre, les Suisses alémaniques disposent d'une langue plus ou moins homogène qui constitue le moyen de communication et d'entente immédiate pour les deux tiers des habitants du pays. Il s'agit donc de deux éléments importants pour amorcer le plus rapidement possible la concentration de nos principales ressources nationales que le défi de l'étranger nous impose. Mais cette démarche forcée risque de changer le rythme traditionnel du temps helvétique, et même de bouleverser un des principes fondamentaux sur lesquels repose la charpente de la Confédération, c'est-à-dire notre fédéralisme. Ce serait le cas si l'on prétendait - comme certains milieux le font - introduire l'enseignement du dialecte suisse allemand standardisé également dans les régions linguistiques minoritaires.

Il est intéressant de rappeler à ce propos une question posée aux participants de la journée de travail du Forum Helveticum du 30 janvier 1990 à Berne: " Quel moyen de communication faut-il favoriser entre les Suisses? Faut-il songer à introduire de manière généralisée des cours de suisse allemand dans les régions latines du pays? La question - pouvait-on lire dans un papier de travail distribué aux participants - est loin d'être absurde, quand on songe au nombre d'entreprises, en Suisse romande, exigeant que leurs employés parlent couramment le suisse allemand." On pourrait en discuter, certes, en considérant ce propos comme une simple hypothèse de travail. Mais il faut s'alarmer, quand on constate que ce même propos a été présenté - et accepté - comme postulat, il y a dix ans déjà, lors du *Colloque interuniversitaire suisse de linguistique appliquée* qui eut lieu du 24 au 26 septembre 1980 à Neuchâtel, sur le thème " Le Schwyzertütsch - 5e langue nationale?". Dans les Actes du colloque, publiés par l'Institut de linguistique de l'Université de Neuchâtel, on peut lire:

"Das Schweizerdeutsche sollte gepflegt und auch im Sprachunterricht ausserhalb der deutschen Schweiz berücksichtigt werden."

Ce n'est pas à moi, qui appartiens à une région linguistique largement minoritaire, de m'exprimer à ce sujet. Ma réponse serait évidente. Je préfère laisser la parole à une autorité suisse allemande en ce domaine, le professeur Robert Schläpfer, qui a dirigé le projet *Mundart- und Standardsprachen in der Schweiz*. Dans l'ouvrage *Die viersprachige Schweiz*, paru en 1982 en allemand, et en 1985 en français, il ramène ainsi le problème à sa portée essentielle: "L'abandon de l'allemand par les Suisses alémaniques renforce la barrière linguistique qui les sépare des autres régions de la Suisse, ce qui n'est pas souhaitable d'un point de vue politique. Est-ce que les minorités latines, petites et grandes, devront apprendre à l'avenir le suisse allemand plutôt que l'allemand standard, et quel suisse allemand? Il est plus que douteux qu'elles soient disposées à apprendre une forme de langue qui ne peut pas être utilisée dans un espace germanophone plus vaste que la Suisse allemande."

Il ne s'agit donc pas seulement d'un problème de portée strictement nationale - communication et entente à l'intérieur du pays - , mais aussi internationale, c'est-à-dire de communication et d'entente avec les grands espaces culturels qui nous entourent et qui nourrissent nos cultures nationales.

Le principe de la parité des langues nationales est ancré dans l'article 116 de la Constitution fédérale. Le quadrilinguisme constitue l'essence même de notre communauté nationale, notre plus précieux patrimoine politico-culturel: aux yeux de l'étranger, il est l'expression première de l'identité suisse. Mais son but - celui de favoriser la communication et l'entente entre les Suisses des différentes régions linguistiques - reste malheureusement un simple énoncé constitutionnel. Sur le plan pratique, il est en effet loin d'être suivi d'effets. Comme le signale le rapport des experts qui nous occupe aujourd'hui, on assiste même, notamment ces derniers temps, à une détérioration progressive et constante de la compréhension entre les différents groupes linguistiques du pays.

Les causes de cette évolution négative sont doubles: d'un côté, il s'agit de causes de caractère institutionnel, c'est-à-dire le manque de dispositions législatives précises avec valeur normative en application du principe ancré dans la Constitution; de l'autre côté, on voit l'absence d'une réelle volonté politique, notamment des Cantons, mais aussi de chaque citoyen, de contribuer personnellement à la réalisation effective du quadrilinguisme dans tout le pays. A ce propos on doit bien constater que le principe de la parité des langues - incontestablement notre plus précieux patrimoine politico-culturel - ne reçoit pas la même importance qui est reconnue aux autres principes fondamentaux de notre Etat fédéral: la liberté individuelle, la souveraineté cantonale, la solidarité nationale, qui font notre unité dans la diversité. Il s'ensuit même le paradoxe que la liberté individuelle et la souveraineté des Cantons en matière scolaire deviennent pour la Confédération, sur le plan politique, les deux obstacles majeurs à l'application effective du principe de la parité des langues nationales dans toutes les régions du pays.

Le résultat de cette situation est décevant depuis la Première Guerre mondiale.

En effet, déjà dans son ouvrage paru en 1914, *Der schweizerische Kulturwille*, un Suisse allemand, M. Falke, soutenait que “la parité linguistique ancrée dans l’art. 116 de la Constitution fédérale doit aussi être appliquée dans toutes les régions culturelles de notre pays”. Mais l’expérience nous a montré que ni les innombrables appels publics de la part de Confédérés parmi les plus éclairés, ni les nombreuses études au niveau universitaire publiées au cours des années, ni les prises de position de maintes associations et fondations nationales, ni encore les interventions de plusieurs députés de toutes régions qui se sont succédé aux Chambres fédérales pendant les derniers cinquante ans, n’ont eu d’effet.

La raison principale - il faut bien le dire - de cette faillite générale de notre politique dans le domaine d’une parité effective des langues nationales me semble évidente. La Confédération ne dispose d’aucun moyen législatif pour intervenir avec force normative: ni auprès des Cantons, toujours jaloux avant tout de leur propre souveraineté, ni auprès des simples citoyens soucieux de leur liberté. Mais l’expérience nous montre aussi que la Confédération elle-même a toujours hésité à intervenir, même dans le seul domaine de sa compétence propre, c’est-à-dire dans l’enseignement obligatoire et paritaire des trois langues nationales dans les programmes du règlement de la maturité fédérale, et cela en application de l’article 116 de la Constitution fédérale.

En effet, le sort réservé à la langue italienne dans ce règlement dès son institution - en 1925 - est significatif: bien que promu troisième langue nationale, l’italien a toujours été sacrifié à l’anglais. Au lieu d’appliquer cette règle constitutionnelle, le Conseil fédéral a toujours cru jusqu’ici devoir accepter les solutions qui, à chaque révision du règlement lui ont été proposées par les différentes commissions scolaires consultées et qui étaient dictées par des considérations exclusivement pédagogiques. Lors de la dernière adaptation du règlement, une des commissions consultées reconnaît textuellement dans son rapport de 1986: “Il existe manifestement un conflit entre les arguments de politique nationale et culturelle et les arguments essentiellement pédagogiques”. Il ne convient pas ici d’entrer dans les détails de cette histoire. Il nous suffit de rappeler que, dès son introduction, le règlement de maturité fédérale a été déclaré anticonstitutionnel à plusieurs reprises et à divers niveaux. Mais ce fait est, à mon avis, particulièrement éloquent pour fournir les éléments d’une conclusion concrète dans le débat d’aujourd’hui. Je me bornerai toutefois à laisser la parole à deux Suisses allemands qui, à quarante ans de distance, dénoncent cette incohérence.

En 1947, dans sa thèse présentée à l’Université de Zurich, *Das Sprachenrecht der Schweiz*, Cyrill Hegnauer centrait le problème par ces réflexions: “Muss es nicht als widerspruchsvoll erscheinen, wenn der Bund einerseits das Italienische in der Bundesverfassung als Nationalsprache anerkennt und durch erhebliche Subventionen seine kulturelle Entfaltung unterstützt, aber ausgerechnet von dem wirksamsten Mittel der Beeinflussung der Verbreitung der italienischen Sprache in der Schweiz - nämlich das Italienisch-Obligatorium im Programm der Eidgenössischen Maturität - keinen Gebrauch macht (...). Damit hat der Bundesrat das Kriterium für die effektive Wirksamkeit der Idee der viersprachigen Nation zum Nachteil des nationalen Bewusstseins weitgehend der Berücksichtigung von Nützlichkeitsabwägungen geopfert”.

Presque quarante ans après, Max Wermelinger, pendant de longues années correspondant de la *Neue Zürcher Zeitung* au Tessin, écrivait dans l’édition du

25 novembre 1984 du journal: " Ein Verständigungsmittel erster Güte ist die Sprache. Es wäre zu wünschen, dass nach mehr als fünfzig Jahren des Zögerns und des Teilentgegenkommens die Schweiz sich entschliesst, den Italienischunterricht für sämtliche Maturitätsschulen als obligatorisch zu erklären. Damit würde ein Hindernis abgebaut, das weitgehend verantwortlich zu machen ist für die Entfremdung zwischen den Landesteilen, die Verarmung des kulturellen Gesprächs, die Verständnislosigkeit, die der Mentalität und dem Lebensstil der Svizzera italiana oft entgegengebracht wird".

Pour conclure, je voudrais encore attirer votre attention sur une deuxième incohérence dans l'application du principe constitutionnel de notre quadrilinguisme, dans un domaine où la Confédération, bien qu'indirectement, aurait déjà aujourd'hui son mot à dire. J'entends par là l'abus du Schwyzertütsch dans les programmes suisses allemands de la SSR. Au cours du séminaire sur *les langues régionales et communications de masse*, qui eut lieu le 5/6 mai 1988 à Berne, on a pu apprendre que plus des deux tiers des programmes de la DRS sont diffusés en Schwyzertütsch. Et pourtant bon nombre de ces programmes d'importance nationale mériteraient d'être suivis aussi dans les régions des langues minoritaires du pays, si les émissions étaient en bon allemand. On dirait que chez nous l'on ne s'est pas encore aperçu que, dans la société moderne, les médias électroniques sont les moyens les plus efficaces de communication. Toutes les propositions du groupe des experts dans leur rapport à l'autorité fédérale méritent notre soutien. Leur application pourrait éviter que, dans la réalité, notre quadrilinguisme se réduise à une simple façade, à une réalité vide de sens. Toutefois, vu les expériences décevantes faites jusqu'à aujourd'hui, je me permets de garder - au moins en ce qui concerne l'italien - un certain scepticisme. Dans l'espoir d'être bientôt démenti par les faits.

QUADRILINGUISTIC LANGUAGE AND CULTURE IN SWITZERLAND

